



## BIKE & RUN D'ORLEANS 2025



### CONTACT

Jean-François Durand

[o.asfastriathlon@gmail.com](mailto:o.asfastriathlon@gmail.com)

06.77.76.65.08

# PROGRAMME

## Bike & Run – le 02 février 2025

La manifestation est organisée par « ORLEANS ASFAS TRIATHLON »

TARIFS		
	licenciés	Non licenciés
Mini poussins (5/6 ans)	4 € (8 € / équipe)	(4 € + pass compétition 2€ / pers) <b>(8 € + pass compétition 4€ / équipe)</b>
Poussins (7/8 ans)		(4 € + pass compétition 2€ / pers) <b>(8 € + pass compétition 4€ / équipe)</b>
Pupilles (9/10 ans)		(4 € + pass compétition 2€ / pers) <b>(8 € + pass compétition 4€ / équipe)</b>
Benjamins (11/12 ans)		(4 € + pass compétition 2€ / pers) <b>(8 € + pass compétition 4€ / équipe)</b>
Minimes – Cadets <b>( XS – 8000 m)</b>		(4 € + pass compétition 2€ / pers) <b>(8 € + pass compétition 4€ / équipe)</b>
Juniors - Adultes <b>( XS – 8000 m)</b>	12 € (24€ / équipe)	(12 € + pass compétition 2€ / pers) <b>(24 € + pass compétition 4€ / équipe)</b>
Cadets - Juniors - Adultes <b>( S – 16000 m)</b>	15 € (30 € / équipe)	(15 € + pass compétition 2€ / pers) <b>(30 € + pass compétition 4€ / équipe)</b>

## Déroulement de la journée

Départs	Catégories	Années de naissance	Distances
10h00	Cadets - juniors - adultes	2009 et plus	Distance S (16000 m)
12h00	Mini poussins/Mini poussin Mini poussins/Poussins Poussins/Poussins	2019 / 2016	1500 m
12h30	Poussins/Pupilles Pupilles/Pupilles	2017 / 2014	3000 m
13h15	Pupilles/Benjamins Benjamins/Benjamins	2015 / 2012	4500 m
14h00	Minimes - Cadets Juniors - adultes	2011 et plus	Distance XS (8000 m)

### RECOMPENSES

**Un équipage de catégorie différente est classé dans la catégorie supérieure**

Mini poussins – Poussins → 12h15

Pupilles → 13h00

Benjamins → 13h45

XS → 15h00

S → 11h45



Un départ commun peut avoir lieu si le nombre de participant est trop faible

(ex: mini poussin/poussin) mais les distances seront respectées par catégories.

Un départ décalé peut avoir lieu si le nombre de participant est trop important  
ex : XS 1<sup>er</sup> vague minimes/adultes F

2<sup>e</sup> vague Cadets/adultes M - 3<sup>eme</sup> vague juniors/adultes H)

Une buvette avec vente de boissons ainsi qu'une vente de sandwiches, crêpes, gâteau... est mise en place par l'organisation.

BASE DE LOISIRS DE L'ILE CHARLEMAGNE

Levé de la Chevauchée

45650 St Jean le Blanc

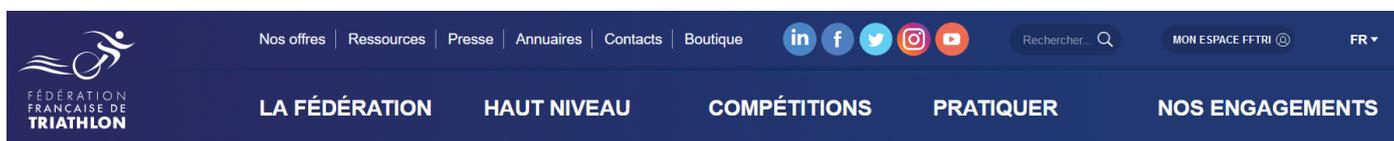
# BULLETINS D'INSCRIPTION

Inscriptions et paiements sur le site

<https://protiming.fr/Runnings/liste>



## Suppression du certificat médical



Dans le cadre de la loi Sport du 2 mars 2022, la Fédération Française de Triathlon, sur avis favorable de sa Commission Nationale Médicale rendu le 9 février 2023, a décidé de **supprimer la présentation d'un certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique sportive en compétition pour les personnes majeures** :

- Pour ses licenciés majeurs lors de la première prise de licence ou pour tout renouvellement ;
- Pour tous les compétiteurs majeurs non licenciés s'inscrivant à une épreuve labellisée FFTRI (Pass Compétition).

Toujours dans l'optique d'accompagner les pratiquants dans une démarche de prévention des risques pour leur santé liés à la pratique d'une activité sportive parfois intensive incluant la compétition, la Fédération Française de Triathlon a souhaité mettre en place un **Formulaire Info Santé** qui sera porté par l'Espace Tri 2.0.

Il s'agira à ce que le futur licencié ou Compétiteur prenne connaissance de différentes informations d'ordre médical. Différents contenus (classés par risques) lui seront alors diffusés lors de sa prise de licence ou Pass'Compétition. **L'approbation de sa part de chaque contenu sera demandée pour passer à l'étape suivante**, il pourra néanmoins stopper le processus et y revenir plus tard. Ce dispositif sera mis en œuvre pour la saison 2024.



# PARCOURS

## Distances

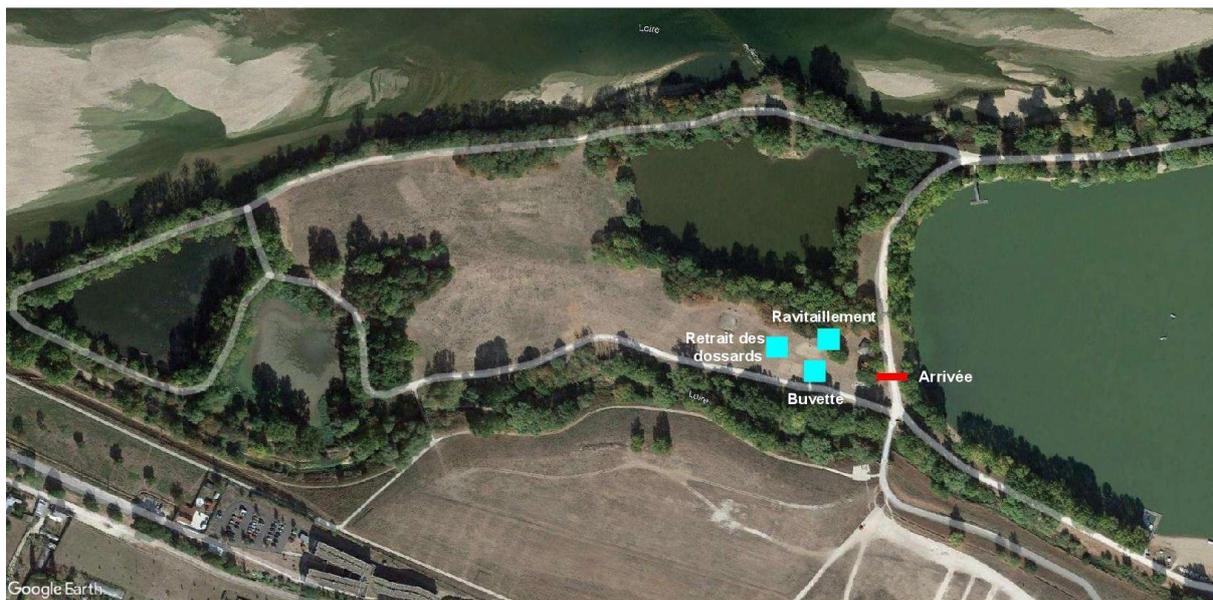
1500 m – 3000 m – 4500 m



## Distances S et XS



# Implantation du site



## REGLEMENT GENERAL

### + L'organisateur

Les différents formats du Bike&Run de l'Île Charlemagne d'Orléans qui auront lieu le dimanche 04 février 2024, sont organisés par l'association Orléans ASFAS Triathlon.

### + L'assurance

- Les organisateurs sont couverts par une assurance responsabilité civile auprès de La MAIF. L'assurance de l'organisation ne prend pas en charge les éventuels dommages physiques et/ou matériels. Le concurrent doit se rapprocher de son assurance personnelle.
- Si les concurrents sont licenciés FFTRI, ils bénéficient de l'assurance dont ils ont souscrits lors de leur prise de licence.
- Les épreuves sont ouvertes à tous.
- Les licenciés « loisirs ou dirigeants de la Fédération Française de Triathlon et les non licenciés FFTRI doivent se munir d'une « licence épreuve compétition » (pass compétition). Ils seront garantis uniquement en responsabilité civile. Concernant la garantie individuelle accidents il est préférable que les concurrents contactent leur assurance personnelle.
- Le pass compétition est de 2€ pour toutes les courses et toutes les catégories.

### + Annulation

- L'association Orléans ASFAS Triathlon se réserve la possibilité de modifier les épreuves en cas de force majeure. Dans ce cas, aucun remboursement des frais d'inscription ne sera effectué.
- En cas d'annulation pour cause de force majeure, intempéries incompatibles avec la pratique du triathlon, catastrophe naturelle. Dans ce cas, aucun remboursement des frais d'inscription ne sera effectué.
- En cas d'annulation suite à interdiction préfectorale ou décision gouvernementale, décision des autorités publiques (motivées notamment par des raisons de santé publique), les inscriptions seront remboursées, déduction faite des frais de transaction.

## ✚ Organisation des journées

Départ des courses :

- 10h00 : format S ; remise des récompenses à 11h45
- 12h00 : mini-poussins, poussins ; remise des récompenses à 12h15
- 12h30 : pupilles ; remise des récompenses à 13h00
- 13h15 : benjamins ; remise des récompenses à 13h45
- 14h00 : format XS ; remise des récompenses à 15h00

## ✚ Remise des récompenses

- La présence physique des athlètes récompensés est préférable pour recevoir leurs récompenses
- Aucun lot ou médaille ne sera envoyé après l'épreuve.
- Le classement est établi pour l'ensemble des concurrents.
- Tous les résultats seront affichés à l'issue des épreuves sur <https://www.protiming.fr/Results/liste>

## ✚ Conditions d'accès aux épreuves

- L'âge minimum pour la participation :
  - au format XS (minimes soit 2011/20010)
  - au format S (cadets soit 2008/2007)

## ✚ Dossier d'inscription

Le dossier d'engagement doit comprendre pour la participation aux épreuves compétitions :

- Pour les licenciés « compétitions » FFTRI : la fiche individuelle d'inscription, une photocopie de la licence FFTRI 2025, une autorisation parentale pour les mineurs et les frais de participation.
- Pour les licenciés d'autres Fédérations, les licenciés loisirs et dirigeants FFTRI et les individuels : la fiche individuelle d'inscription, la prise d'une assurance valable pour l'épreuve (pass-compétition), une autorisation parentale pour les mineurs et les frais de participation.
- L'engagement se fait individuellement ou par club. Il n'est définitif qu'à réception du dossier complet, accompagné du règlement (inscription et paiement en ligne via le site Internet [www.protiming.fr](http://www.protiming.fr)).
- Toute inscription est ferme et définitive.
- En cas d'annulation de l'inscription ou de non-participation à l'épreuve, le participant ne pourra pas prétendre à un remboursement des droits d'inscription (sauf cas énoncés ci-dessous).
- La clôture des inscriptions est effective dès que le nombre maximal de participants est atteint : 200 équipes pour chaque épreuve.

## ✚ Annulation / modification

- En cas d'annulation pour cause de force majeure, intempéries incompatibles avec la pratique du Bike&Run, catastrophe naturelle. Dans ce cas, aucun remboursement des frais d'inscription ne sera effectué.
- En cas d'annulation suite à interdiction préfectorale ou décision gouvernementale, décision des autorités publiques (motivées notamment par des raisons de santé publique), les inscriptions seront remboursées, déduction faite des frais de transaction.
- L'association Orléans ASFAS Triathlon se réserve la possibilité de modifier les épreuves en cas de force majeure. Dans ce cas, aucun remboursement des frais d'inscription ne sera effectué.

## ✚ Remboursement

- En cas d'impossibilité pour un concurrent de participer, les droits d'inscriptions restent acquis à l'organisateur.
- Les demandes de remboursement seront prises en compte uniquement pour les concurrents ayant souscrit et réglé l'option « assurance annulation et accompagnées d'un justificatif médical.
- Le cout de l'option « assurance annulation » n'est pas remboursable.
- Les demandes devront être transmises par courriel. Le remboursement s'effectuera au fur et à mesure des demandes. A partir du 22 janvier 2025, plus aucune demande de remboursement ne sera prise en compte.

## Modalité des courses

- La composition des équipes est libre à condition de respecter les distances maximum en fonction des catégories d'âges du concurrent le plus jeune.
- La permutation des équipiers est libre, ils doivent se passer le vélo de main en main.
- Les zones de regroupements imposées, seront délimitées par deux lignes au sol, distantes de 25 à 50 mètres, en dehors des points de ravitaillement avec une signalisation de début et de fin de zone. Les membres d'une même équipe doivent obligatoirement traverser la zone de contrôle et les 100 derniers mètres de la course côte à côte. Le temps du dernier concurrent de l'équipe à passer la ligne d'arrivée servira de référence au classement.
- Les cyclistes ne prennent le départ qu'au passage de leur partenaire devant eux.
- Un seul concurrent est autorisé sur le vélo.
- Le vélo doit effectuer la totalité du parcours.
- Le port du casque est obligatoire pour tous les concurrents sur l'intégralité du parcours.
- La sécurité médicale est assurée par le club et un organisme extérieur.
- Le chronométrage est assuré par une société spécialisée.
- Conformément au règlement de la FFTRI et par respect pour l'environnement, les concurrents veillent à ne rien laisser sur le parcours sous peine de sanctions.
- Un jury d'arbitres est constitué pour appliquer ce règlement et apprécier tous litiges éventuels. Ses décisions sont sans appel durant les épreuves. Les arbitres veillent à ce que ce règlement soit respecté et comptent sur le « fair play » et l'esprit sportif des coureurs.
- Un ravitaillement est mis en place à l'arrivée afin que chaque participant puisse y avoir accès et ainsi s'approvisionner.
- Le ravitaillement est accessible uniquement par les participants et seulement à l'issue de leur épreuve.
- Un contrôle du matériel à l'entrée de la zone de départ sera prévu.

## Tarifs

Mini-poussins, poussins, pupilles, benjamins : 4€ (8€ / équipe)

Format XS

- minimes, cadets, juniors : 4€ (8€ / équipe)
- adultes : 12€ (24€ / équipe)

Format S : 15€ (30€ / équipe)

2€ de pass compétition pour les non licenciés.

## Retrait des dossards

- Retrait des dossards à la base de loisirs de l'île charlemagne, levée de la chevauchée, 45650 St Jean le Blanc : dimanche 02 février 2025 de 8h30 à 13h30
- Un dossard est distribué à tous les participants. Il doit être porté en permanence devant et visible dans sa totalité.
- Toute puce perdue ou non remise (à un arbitre ou à l'arrivée ou au point d'accueil en cas d'abandon) sera facturée à un montant fixé préalablement par le prestataire chargé des chronométrages. Ce tarif sera communiqué aux athlètes lors du retrait des dossards.
  - Les licenciés FFTRI doivent présenter
    - L'original de leur licence F.F TRI. Papier ou numérique – saison en cours de validité ;
    - Pièce d'identité avec photo.
  - Les licenciés F.F.N., F.F.C., F.F.A et les individuels doivent présenter
    - un document papier ou numérique attestant de la prise et le paiement du « pass compétition »
    - Pièce d'identité avec photo.

## Objets perdus

- Tout objet trouvé sera ramené et devra être réclamé sur le lieu de retrait des dossards.
- Les athlètes devront pouvoir justifier de la propriété de l'objet réclamé. Aucun objet ne sera renvoyé, expédié après la manifestation.
- Tous les objets non réclamés dans un délai de 15 jours seront donnés à une association.

## Droit à l'image / autorisation

Les concurrents autorisent expressément l'ORLEANS ASFAS TRIATHLON, lors de leur inscription, à utiliser toutes images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles ils pourraient apparaître, prisent lors de l'évènement et ce sur tous les supports y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires, dans le monde entier et pour la durée la plus longue prévue par la loi, les règlements, les traités et vigueur et pour les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée.

## SECURITE



### Signaleurs fixes

- ✚ Environ 13 signaleurs seront placés sur les lieux stratégiques afin d'assurer la sécurité des concurrents et des spectateurs. Ils se déplaceront, si besoin, en fonction des parcours.
- ✚ 2 signaleurs en vélo ouvriront et fermeront les différentes courses + un signaleur en vélo qui tournera sur le parcours pendant les courses.

### Arbitres

Les arbitres seront présents sur le parcours durant les courses du bike & run.

### Barrières vauban

150 barrières ont été demandées.

- Elles seront placées, sur le parcours, aux endroits qui représentent un danger pour les concurrents et les spectateurs.
- Autour du ravitaillement pour créer un accès pour les concurrents et éviter l'encombrement avec les spectateurs.

### Secours

Un lieu aménagé sera mis en place pour accueillir les blessés.

Une équipe de secouriste sera présente sur le site.